



### ACCES

D'Apt ou de Lourmarin prendre la D943 qui relie ces deux villes et se rendre au «Col du Pointu». De là, prendre la D232 qui part vers l'Est sur le plateau des Claparèdes, ignorez la route de Buoux et continuez jusqu'à un grand parking ombragé, bien signalisé sur la droite de la route.

### PRESENTATION

Très agréable itinéraire offrant des paysages variés dans une partie sauvage du Luberon. Il ravira les amoureux de la nature par ses paysages apaisants et la richesse des espaces naturels. L'accès routier est plus facile que la route de Buoux et permet de découvrir à pied ce village. A parcourir de préférence en dehors des périodes chaudes. (Le sentier est presque entièrement balisé en jaune et rouge, GR de Pays.)

### DIFFICULTES

Itinéraire demandant juste un minimum de sens de l'orientation.

### DESCRIPTIF

Du grand parking ombragé, rejoignez une petite route sans nom située sur la D232 juste après le parking. Prenez cette route (menant à Buoux et que vous prendrez pour le retour) sur une cinquantaine de mètres et engagez-vous sur un sentier à gauche, bien matérialisé et balisé en jaune et rouge (panneaux direction Sivergues) **1**. Celui-ci descend d'abord lentement puis de façon plus marquée vers le Sud en direction de la rivière qu'il rejoint et traverse au bout d'un kilomètre deux cents environ **2**. Cent mètres plus loin **3**, abandonnez le sentier jaune et rouge qui rejoint Sivergues.

Vous pouvez passer par Sivergues, un joli petit village (parcours d'un autre itinéraire décrit ici), et rejoindre plus bas l'Aigue Brun (+2km), mais vous raterez une partie du cours de l'Aigue Brun. Continuez le long de la rivière qui ménage de belles clairières pour pique-niquer. Parcourez environ un kilomètre et rejoignez le sentier venant de Sivergues juste en face de la Baume de l'eau, une grotte située sur la rive droite de la rivière **4**. Un kilomètre plus loin rejoignez un sentier sur la gauche (panneaux vers l'Ourillon) **5** et encore un peu plus loin un autre sentier sur la droite (panneau vers Buoux) que vous prendrez **6**, il traverse la rivière et s'engage dans une montée en lacets vers le plateau. Au kilomètre 4 **7**, laissez le chemin qui part tout droit et continuez sur le GR de Pays balisé en jaune et rouge ; la même chose un peu plus haut au croisement d'un autre sentier **8**. Le sentier prend la direction Sud-Ouest et longe alors la falaise, offrant de très belles vues sur la vallée, l'auberge des Seguins et les falaises fréquentées par de nombreux varappeurs (Attention tout de même la falaise est verticale !). Au kilomètre 6, on atteint un hameau, Deyme, d'où on aperçoit Buoux. La piste rejoint la route sous le village **9**. Au «centre du village» prenez la route de gauche qui monte à la chapelle Sainte-Marie (panneau) **10** : Chapelle du cimetière **11** cadre superbe ! Revenez sur vos pas jusqu'au village et prenez cette fois-ci la route de droite menant au parking **12**. Celle-ci, très peu fréquentée, vous ramènera au parking du départ en passant près d'une belle demeure **13** et en traversant de beaux paysages avec des champs de lavandes et des bois de chênes verts.

Tracé enregistré le : 01-03-2021

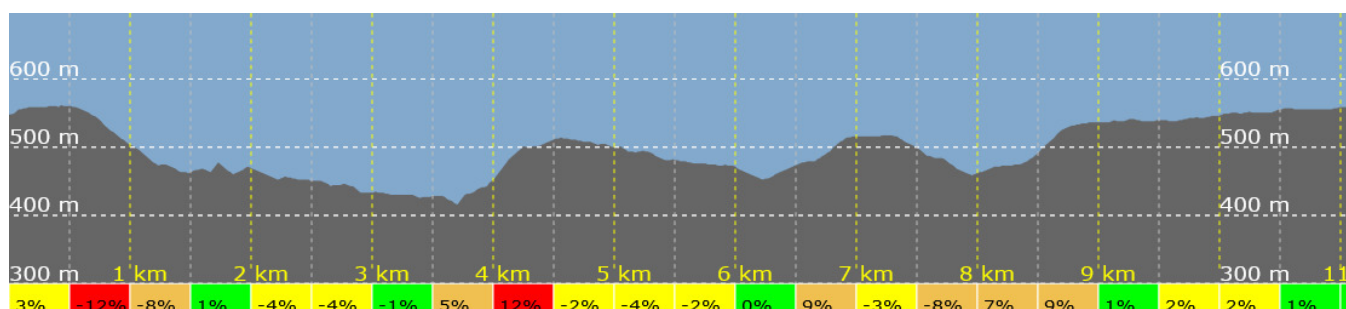
Denivelé : 348 mètres

Denivelé négatif : 336 mètres

Distance parcourue : 11.072 Km

Altitude maximale : 564 mètres

Altitude minimale : 417 mètres



Carte page suivante...

